

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 24 septembre 2025**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Nombre de conseillers en exercice : 29  
Nombre de conseillers présents : 22  
Nombre de conseillers absents : 3  
Nombre de pouvoirs : 4  
Date de la convocation : 18 septembre 2025

L'an DEUX MILLE VINGT-CINQ, le VINGT-QUATRE SEPTEMBRE, en Mairie de NYONS, s'est tenu le Conseil Municipal, sous la présidence de M. Pierre COMBES, Maire de NYONS.

**Etaient présent(e)s** – M. Thierry DAYRE - Mme Marie-Christine LAURENT - M. Thierry TATONI - Mme Aurore AMOURDEDIEU - M. Pascal LANTHEAUME - Mme Odile PILOZ - M. Didier ROUSSELLE - Mme Aurélie LOUPIAS - M. Jean-Jacques MONPEYSSSEN - M. Jean-Luc GREGOIRE - M. Roger VIARSAC - Mme Martine BERGER-SABATIER - Mme Colette BRUN CASTELLY - M. Daniel MOUTARD - M. Christian TEULADE - M. Patrick CATHENOZ - Mme Monique BOTTINI - Mme Nadia MACIPÉ - Mme Florence BOUNIN - Mme Marylin FLAMAIN - Mme Isabelle TEISSEYRE .

**Pouvoirs :**

M. Christian CARRERE, pouvoir à M. Roger VIARSAC  
Mme Martine BERTHE, pouvoir à M. Thierry DAYRE  
Mme Jocelyne AUDIBERT, pouvoir à Mme Aurore AMOURDEDIEU  
M. Virgile VAN ZELE, pouvoir à M. Pierre COMBES

**Excusés :** M. Yves RINCK - M. Erwan ALLÉE

**Absente :** Mme Anne TAILLEUX

**Est désigné comme Secrétaire de séance :** M. Didier ROUSSELLE

**2025 - 09 - 89 / AFFAIRES FINANCIERES**  
**DEMANDE DE SUBVENTIONS**  
**Remplacement des menuiseries en simple vitrage du Musée Archéologique**

**RAPPORTEUSE : Mme Monique BOTTINI**

En vertu des articles L2224-31 et L2224-34 du CGCT qui fixent le cadre des actions relatives aux économies d'énergie que peuvent faire réaliser les Autorités Organisatrices de Distribution de l'Energie (AODE), Territoire d'énergie Drôme - SDED a adopté, en Comité Syndical du 28 septembre 2021, le règlement de sa Compétence Efficacité Energétique.

Par délibération du 19 Décembre 2022, la commune de NYONS a adhéré à cette compétence, à travers sa formule « Energie Plus », lui donnant notamment accès :

- à un conseil technique pour préconiser les travaux de performance énergétique les mieux adaptés à un bâtiment donné,
- à une aide aux dépenses répondant aux critères des Certificats d'Economies d'Energie (CEE). Selon le caractère prioritaire ou complémentaire des actions envisagées, le taux de l'aide est de 50 % ou de 20 % de la dépense éligible présentée par la collectivité, dans la limite d'un cumul d'aides maximum de 50 000 € sur une période de trois années civiles glissantes

En contrepartie, dans le cadre du dispositif national des Certificats d'économies d'énergie (CEE), Territoire d'énergie Drôme - SDED récupère la propriété des CEE obtenus à l'issue des travaux.

La commune projette des travaux de remplacement des menuiseries simples vitrages au premier étage du Musée pour un montant estimatif de : 22 607,00 € HT.

Le taux d'aides pour ces travaux se monte à 20 % de la part de territoire d'énergie Drôme – SDED, soit un montant de 4 521,40 € HT.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote,**  
**DECIDE**


**POUR : 26**  
**CONTRE : 0**  
**ABSTENTION : 0**

- **D'APPROUVER** la demande de subventions auprès de territoire d'énergie Drôme - SDED,
- **DE CÉDER** les certificats d'économies d'énergie générés par ces travaux à territoire d'énergie SDED.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents s'y rapportant

Didier ROUSSELLE  
Secrétaire de séance



Pierre COMBES  
Maire de NYONS



R